

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

CEJESCO - Centre d'études juridiques sur
l'efficacité des systèmes continentaux

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de Reims Champagne-Ardenne - Urca

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Linda ARCELIN, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président(e) : Mme Linda ARCELIN, La Rochelle Université

Expert(e)s : Mme Carine JALLAMION, Université de Montpellier
M. Gilles RAOUL-CORMEIL, Université de Brest
M. Jean-Christophe SAINT-PAU, Université de Bordeaux

REPRÉSENTANT(E) DU HCÉRES

Mme Catherine MARIE, Conseillère scientifique panel

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de recherches juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux
- Acronyme : CEJESCO
- Label et numéro : EA 4693
- Composition de l'équipe de direction : M. Fabrice ROSA (directeur), Mme Faroudja Ait-Ahmed (directrice adjointe)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le Centre d'Etudes juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux (CEJESCO) regroupe les grandes familles du droit. Sont ainsi représentés le droit privé (droit des personnes et de la famille, droit patrimonial, droit des contrats et de la responsabilité civile, droit des affaires, droit du travail et de la protection sociale, droit pénal, droit processuel), le droit public (droit constitutionnel) et l'histoire du droit. Depuis 2019, le CEJESCO accueille également un MCF en science de gestion.

Le projet scientifique de l'unité porte sur l'étude de l'efficacité des systèmes continentaux, entendue comme l'aptitude d'une norme à réaliser les effets recherchés par son auteur. L'étude est abordée dans une approche analytique, critique et prospective. Les recherches sont menées au sein de quatre pôles : Cultures et traditions juridiques en diachronie, Exécution, Droit des affaires et Recherche sur le couple et l'enfant. Ces quatre axes ne sont pas structurés de façon formelle permettant ainsi des passerelles entre les recherches.

Le premier pôle, Cultures et traditions juridiques en diachronie, se décline en deux thématiques principales : l'éclairage de l'actualité du droit par l'histoire du droit d'une part, et l'actualité du droit et la traduction des sources du droit d'autre part.

Le pôle Droit des affaires est consacré à l'étude de la régulation des activités économiques, incluant une approche sociale et environnementale.

Le pôle Exécution rassemble les recherches en droit pénal et criminologie visant à apprécier l'efficacité de la norme pénale au regard du traitement et de la prévention de la délinquance. Des recherches sont aussi menées sur le procès civil et sur des thèmes très actuels relatifs aux modes alternatifs des règlements ou à l'usage de l'Intelligence artificielle dans la justice.

Le Pôle recherches sur le couple et l'enfant est dédié aux questions de grande actualité confrontant les évolutions familiales aux intérêts jugés supérieurs tels que l'intérêt de l'enfant ou l'ordre public.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre d'Etudes juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux (CEJESCO) est né en 2006. L'unité est localisée à l'Université de Reims, Bâtiment 13 – Recherche, 57 rue Pierre Taittinger, 51 096 Reims Cedex.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'Université Reims Champagne-Ardenne (URCA) développe une politique scientifique autour de quatre pôles scientifiques d'application :

- un pôle pluridisciplinaire à dimension internationale en agrosociétés, environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB)
- un pôle Santé,
- un pôle Sciences du numérique et de l'ingénieur (SNI)
- un pôle Sciences Humaines et Sociales (SHS) avec notamment l'essor d'un nouvel axe autour des arts du spectacle fédéré par la création d'une Maison des sciences humaines.

Le CEJESCO relève de ce dernier pôle. La Maison des Sciences Sociales et Humaines développe trois axes :

- Axe 1 : Crise, transition, conflictualités
- Axe 2 : Territoires et organisations
- Axe 3 : Patrimoine

Les thématiques de recherche du CEJESCO concernent prioritairement l'axe 1, plus modestement l'axe 3.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	6
Maîtres de conférences et assimilés	21
Directeurs de recherche et assimilés	-
Chargés de recherche et assimilés	-
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	-
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	28
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	6
Personnels d'appui à la recherche non permanents	-
Post-doctorants	-
Doctorants	26
Sous-total personnels non permanents en activité	32
Total personnels	60

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPES SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université de Reims Champagne-Ardenne	27	-	1
Total	27	-	1

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	145
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	90
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	25
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	-
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	14
Total en euros (k €)	274

AVIS GLOBAL

Le CEJESCO développe une activité scientifique fournie, régulière et de belle qualité. En témoigne le nombre important de publications (même si elles sont inégalement réparties entre les membres) dans des revues de référence (par ex. Recueil Dalloz, Semaine Juridique Générale et Notariale et Immobilière, Defrénois, Revue Droit social, AJ Famille, AJ Pénal) – une production scientifique en langue anglaise importante pour le Pôle Exécution est à noter ; la rédaction d'ouvrages collectifs remarquables (par ex. « Le droit à l'enfant » et la filiation dans le monde », 2017) ; l'organisation de colloques nationaux (par ex. colloque du 12 mai 2017 « La réforme du droit des contrats et sociétés » ; « La preuve dans l'enquête pénale », 2019) et internationaux (par ex. séminaire de droit comparé franco-italien en droit du travail en 2019 ; « Le droit comparé comme perspective en 2017 » ; séminaire franco-japonais de droit public, 2019) ou de conférences nationales et internationales (par ex. intervention d'un EC au séminaire de recherche « Blockchain et marchés financiers », 2019, U. Brasilia, 2019).

Le rayonnement national et international du CEJESCO est très indirect et tient plutôt à la renommée de certains de ses membres (pôle « exécution » et pôle « Famille ») qu'à la reconnaissance d'une véritable signature de l'unité.

Ainsi, les historiens du droit peuvent se prévaloir de responsabilités éditoriales, expertises, prix, invitations à l'étranger en tant que professeur invité ou dans des colloques européens. Toutefois, on peut regretter que leurs recherches n'aient pas d'identité commune forte autour du droit romain et du droit médiéval. La construction de cette identité est en projet, mais les recherches peinent à s'insérer dans la thématique qui demeure vague de l'efficacité des systèmes juridiques continentaux.

De même, l'axe « droit des affaires » peut se targuer d'une production scientifique riche et de grande qualité (par exemple : le colloque du 12 mai 2017 sur La réforme du droit des contrats et sociétés) sans pour autant montrer de cohésion dans les recherches, l'approche disciplinaire étant trop large. Une définition thématique de l'axe, autour d'un sujet plus fédérateur, serait plus pertinente et permettrait somme toute de développer une recherche sur appel à projet.

Cette dernière remarque peut s'appliquer à l'ensemble de l'unité. La répartition disciplinaire n'a pas fait émerger de recherches signant une identité forte du CEJESCO. La recherche de thématiques fortes et fédératrices, déjà amorcée, comme lors du projet consacré aux « nouvelles figures de l'appropriation », doit être poursuivie, d'autant plus que les discussions ont révélé qu'il existait des problématiques partagées par plusieurs chercheurs du CEJESCO (par exemple, sur le numérique). Par ailleurs, pour ce qui est du pôle « Culture et traditions juridiques en diachronie » il rassemble, outre un enseignant-chercheur spécialisé en droit constitutionnel, théorie du droit et épistémologie juridique, trois historiens du droit romaniste et deux médiévistes, ce qui constitue une concentration assez rare en France et ce qui pourrait aboutir à des recherches consacrées au droit romain et au droit médiéval riches, structurées et éclairantes pour l'ensemble de la communauté des juristes. Avec l'intégration dans l'unité, courant 2021, d'un spécialiste de droit constitutionnel, théorie du droit et épistémologie juridique, le caractère pluridisciplinaire de ce pôle devrait s'accroître.

L'unité présente des interactions non académiques majeures et valorisantes, conduisant à des résultats concrets (par exemple avec la Chambre interdépartementales des Notaires). Cependant, si l'expertise individuelle de plusieurs membres est nationalement, voire internationalement reconnue, l'unité n'est pas véritablement au cœur de ces interactions. Les riches partenariats mériteraient, pour en assurer une meilleure visibilité et une pérennité, d'être institutionnalisés.

S'agissant de la gouvernance du CEJESCO, celle-ci est certes souple mais très peu formalisée ce qui, au final, pourrait nuire à la transparence de la gestion de l'unité. Elle mériterait d'être structurée par l'adoption d'un règlement intérieur et de statuts. Le rôle du conseil scientifique doit être précisé ainsi que celui des axes. Le budget de l'unité est limité ce qui ne permet pas de réaliser des colloques internationaux. Il est toutefois complété par l'attribution de financements extérieurs, essentiellement par le biais de projets déposés auprès de la Mission Droit et Justice (IERDJ).

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport insistait sur l'absence d'interaction scientifique entre les pôles et fondait beaucoup d'espoir sur la restructuration des pôles avec l'émergence d'un pôle Culture et traditions juridiques. Ce pôle, jusqu'à une période récente, ne comprenait que les historiens du droit et l'on pouvait alors relever une relative absence de logique collective, malgré la constitution, louable, de groupes de travail inter-pôles mais avec encore peu de réalisations à leur actif. On constate cependant que ce pôle couvre à présent également le champ du droit constitutionnel avec l'arrivée dans l'unité, courant 2021, d'un enseignant-chercheur spécialisé en droit constitutionnel, théorie du droit et épistémologie juridique. L'intégration au sein de ce pôle, courant 2021, d'un spécialiste de droit constitutionnel, théorie du droit et épistémologie juridique, devrait accroître son caractère pluridisciplinaire.

De plus comme dans le précédent rapport, on peut regretter que la thématique commune de l'efficacité n'ait pas fait l'objet de réflexions, de façon transversale, si bien que les travaux ne semblent pas tellement orientés vers cette question, qui continue d'apparaître comme un habillage a posteriori.

Comme pour la précédente évaluation, si la production scientifique reste riche et de grande qualité, elle repose encore sur un nombre limité d'enseignants-chercheurs.

Le précédent rapport encourageait les pôles « droit des affaires » à développer une politique de réponse aux appels à projet, ce qu'il peine encore à réaliser.

Une plus grande association des doctorants à la vie de l'unité était préconisée, ce qui a été pris en compte. Néanmoins, aucune information sur le suivi des doctorants n'est mentionnée.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources de l'Unité sont en progression. La dotation est faible, mais l'unité présente, par la visibilité scientifique de certains enseignants-chercheurs, une capacité à rechercher des ressources propres (contrat de recherche, convention d'expertise), avec une réserve toutefois pour les conventions CIFRE.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'objectif scientifique est de rassembler les recherches individuelles et collectives autour du thème de l'efficacité des systèmes continentaux, et d'orienter la politique scientifique en lien avec la MSHS (participation aux travaux de la MSHS qui se concrétisera prochainement par un colloque pluridisciplinaire). La démarche est empirique, et dépend ainsi des actions personnelles des enseignants-chercheurs dont les collaborations pourraient être renforcées, pour éviter des recherches en silos. L'unité oriente positivement sa politique en vue de répondre à des appels à projets.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le pilotage de l'unité est « souple », peu formalisé, ce qui permet bienveillance et bonne entente. Une formalisation (PV, compte rendu) est cependant nécessaire pour assurer, au-delà des personnes, une continuité et permettre d'apprécier la cohérence du projet. Le conseil scientifique ne semble pas véritablement être moteur d'une politique scientifique (choix d'un thème, priorisation des moyens, ciblage des projets doctoraux...) On observe par ailleurs que chaque pôle suit un fonctionnement informel, traduisant plus une logique individuelle que collective.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

S'agissant des ressources financières, le CEJESCO bénéficie d'une dotation de fonctionnement en hausse depuis 2016, celle-ci étant passée de 18 000 euros à 21 000 euros en 2021.

Ces ressources permettent à l'unité de financer, dans la limite de ses moyens, des colloques, des publications individuelles ou collectives de chercheurs et des déplacements sur le territoire national ou à l'étranger.

L'Ecole doctorale SHS apporte également une aide financière aux colloques du CEJESCO dès lors qu'ils sont organisés avec un autre laboratoire au moins. Plus modestement, le CEJESCO devrait pouvoir obtenir des ressources financières provenant de l'Institut de Formation Professionnelle, créé en 2020.

Le CEJESCO réussit à mobiliser des ressources financières extérieures. Ainsi, un projet porté par l'unité consacré à la Justice sans audience a été financé par la Mission Droit et Justice (désormais Institut des Études et de la recherche sur le Droit et la Justice – IERDJ) en 2021. Une autre recherche financée par la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'évaluation et des statistiques) et à laquelle le CEJESCO n'est que partenaire, lui a permis d'obtenir des financements de manifestations scientifiques. Un projet ANR a été déposé par Madame Herzog-Evans.

Enfin, des chercheurs isolés bénéficient directement de financements de certaines de leurs recherches (Nathalie Baillon-Wirtz, Martine Herzog-Evans). Ces financements extérieurs permettent de soutenir la recherche sans obérer le budget du CEJESCO.

On note également le financement d'une thèse par le biais d'une convention CIFRE.

Afin de mieux connaître et renforcer la présence des SHS en général, et des sciences juridiques en particulier, dans les candidatures aux financements ANR, le directeur de l'Unité participe au groupe de travail de l'alliance Athéna. Cela permet de bien orienter les projets collectifs.

S'agissant des ressources administratives, le CEJESCO dispose d'un poste de gestionnaire administratif occupé par Madame Maroua Bouali. L'Unité peut également compter sur le soutien de la Maison des Sciences Humaines et Sociales portant sur la communication, sur la gestion financière et de manière générale sur l'organisation des événements.

Points faibles et risques liés au contexte

Malgré la hausse du budget, celui-ci reste insuffisant au regard du nombre d'enseignants-chercheurs et de doctorants. Il ne permet en aucun cas de financer des manifestations d'envergure internationale.

La recherche de financement extérieur est concentrée sur certains membres du CEJESCO (Martine Herzog-Evan, Nathalie Baillon-Wirtz, Anais Danet, Clotilde Brunetti-Pons) et principalement dans les Thématiques « Exécution » et « Famille ».

Pendant la période évaluée, l'équipe n'a obtenu qu'une convention CIFRE.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les objectifs scientifiques du CEJESCO s'inscrivent dans une recherche pluridisciplinaire à laquelle participent de nombreux acteurs non académiques. La thématique « Exécution », en particulier, mobilise des acteurs clés dans le monde judiciaire (Conseillers à la Cour de cassation, Avocats généraux à la Cour de cassation, Premier Président à la Cour d'appel de Reims) et dans le domaine de recherche de la criminologie (juridictions, services de probation, administration pénitentiaire et associations de suivi socio-judiciaire).

La thématique « Droit des affaires », dans sa branche Droit social, est associée à des travaux menés dans le cadre d'un réseau pluridisciplinaire (droit, sociologie et économie) franco-italien soutenu financièrement par la DREES.

Les objectifs scientifiques du CEJESCO participent à la politique développée par les tutelles dans l'axe 1 « Crise, transitions, conflictualités » et l'axe 3 « Patrimoine » du Pôle SHS. Le projet relatif aux « Nouvelles figures de l'appropriation » témoigne particulièrement de l'adéquation de la recherche du CEJESCO aux axes 1 et 3 puisque trois Laboratoires de l'URCA s'interrogeront ensemble sur la crise de certains concepts juridiques dans le cadre des transitions numérique et écologique. Le projet consacré à « L'office du juge dans la société du 21^{ème} siècle » s'inscrira tout autant dans les objectifs scientifiques de l'axe 1 cherchant à analyser les nouveaux modes de résolution des conflits à l'ère numérique. Le troisième projet présenté portant sur « le féminicide »

viendra également, à partir de l'analyse de la pratique judiciaire et d'études de terrain, alimenter les recherches dans l'axe 1.

Ces réflexions associent clairement trois des thématiques de l'unité. Le projet « Nouvelles figures de l'appropriation » est porté par les thématiques « Droit des affaires » et « Cultures et traditions juridiques en diachronie », ce qui démontre le caractère transversal et très fédérateur du sujet.

À court terme, des demandes de financement de ces projets seront déposées (Mission Droit et Justice - IERDJ, DREES...) en attendant de rechercher des financements plus importants par le biais de contrats ANR. Dans ce cadre, des contrats doctoraux pourront être prévus.

Points faibles et risques liés au contexte

Les objectifs scientifiques sont très personnalisés et ainsi dépendent d'un seul enseignant-chercheur. C'est le cas en criminologie ou en droit notarial.

L'implication du monde non académique dans les objectifs du CEJESCO est encore trop réservée dans les thématiques « Droit des affaires » et « Recherches sur le couple et l'enfant ».

De même, cette dernière thématique est en retrait dans la présentation des projets du CEJESCO.

La place des doctorants dans les thématiques et projets du CEJESCO n'est pas assez visible.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La direction du CEJESCO est paritaire (M. Rosa, PR 01 et Mme Ait-Ahmed, MCF 01).

L'Unité bénéficie d'une gestionnaire administrative à temps plein.

Le CEJESCO soutient matériellement ses membres dans leur activité de recherche en leur offrant un environnement de travail adapté. Des salles équipées d'ordinateurs sont accessibles aux enseignants-chercheurs et des ordinateurs ont été attribués à des doctorants qui en ont fait la demande. Le centre dispose également de ressources documentaires régulièrement alimentées sur le budget du CEJESCO.

Points faibles et risques liés au contexte

Le pilotage de l'unité n'est pas formalisé, ni dans son organisation (statut, organigramme, règlement intérieur) ni dans son suivi (PV, compte rendu). L'activité du conseil scientifique n'est pas très opératoire (choix d'un thème de recherche, priorisation, ciblage des thèses et projets doctoraux...) au regard de sa composition (chef de pôles informels) et de sa compétence (préparation de l'assemblée générale). L'organisation actuelle conduit à une confusion entre un bureau de direction et un conseil scientifique.

L'unité ne bénéficie pas de personnel dédié, au moins partiellement, au soutien à la recherche et aux appels à projets (IGE, IGR).

L'unité est composée de trop peu de MCF HDR (6 sur 21) comme de PR (6).

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

L'unité est attractive par la personnalité scientifique reconnue de certains enseignants-chercheurs qui disposent d'une capacité à porter, avec succès, des projets de recherche. Cette personnalisation des projets peut devenir un handicap en cas de départ, et ne produit pas nécessairement un effet d'entraînement collectif de tous les acteurs de l'unité (et notamment des doctorants).

Les conditions de travail sont bonnes, mais les réunions de laboratoires sont peu nombreuses pour construire une politique scientifique et un projet commun.

L'attractivité internationale (professeurs invités) est limitée.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité dispose d'un groupe de 6 à 8 enseignants-chercheurs régulièrement invités dans des universités étrangères ou à des manifestations scientifiques internationales.

Ainsi, plusieurs membres du pôle « Droit des affaires » ont été invités à participer à des manifestations scientifiques internationales (Brésil et Italie). Les liens avec l'Italie sont particulièrement forts dans les recherches en droit social. Le CEJESCO participe au réseau de juristes franco-italien en droit social associant les universités de Padoue, Gênes, Ferrara, Milan et Modène. Fabrice Rosa a été invité à l'Université de Padoue puis à l'Université de Pavia et a organisé à la suite à un séminaire de droit comparé franco-italien en droit du travail. Suite à la pandémie de Covid 19, un cycle de conférences en distanciel a été développé courant 2021 avec l'Université de Padoue et l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le pôle de droit des personnes et des familles est visible avec trois enseignants-chercheurs bénéficiant d'une renommée au moins nationale.

La thématique « Exécution » repose sur la notoriété nationale et internationale d'un de ses membres.

Enfin, les historiens du droit forment une petite équipe au fort rayonnement, tant national (participation à des projets collectifs, responsabilités nationales) qu'europpéen (conférences, publications dans des revues, invitations par des laboratoires, responsabilités éditoriales, responsabilités au sein de sociétés savantes...).

Points faibles et risques liés au contexte

L'attractivité du CEJESCO et de ses thématiques s'appuie sur la notoriété de quelques membres, plus particulièrement des responsables de pôles. Par exemple, le réseau franco-italien de droit social repose sur un seul enseignant-chercheur (Fabrice Rosa) et ses liens avec les collègues italiens.

De même, en histoire du droit, le dynamisme repose sur la compétence reconnue de plusieurs historiens mais cela ne semble pas entraîner de logique collective, dans le sens où les plus récemment arrivés ne paraissent pas associés aux recherches menées au niveau national ou international.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEJESCO cherche à garantir un esprit de cohésion de ses membres par l'organisation de réunions de laboratoire (2 par an en moyenne). Les doctorants sont systématiquement associés. Un important module de formation sur la méthodologie des sciences juridiques a été mis en place en concertation avec l'Ecole doctorale depuis deux ans (15 h de formation). Il sera complété par la mise en place d'un séminaire doctoral plus régulier que dans l'ancien format qui permettra aux doctorants de présenter leurs travaux.

L'unité offre un environnement de travail appréciable (bureaux pour les enseignants-chercheurs, matériel informatique, fonds documentaire) et soutient matériellement et financièrement les recherches de ses membres.

Sur la période de référence, le CEJESCO a recruté deux MCF HDR, et a recruté trois MCF et cinq professeurs par la voie du concours de l'agrégation.

Points faibles et risques liés au contexte

Le DAE évoque une dizaine de réunions de laboratoire depuis 2015, soit à peine plus d'une réunion par an, ce qui est peu pour évoquer de véritables projets scientifiques communs.

L'attractivité internationale est faible puisque l'on ne compte que 3 invitations de professeurs étrangers.

Sur la période considérée, le CEJESCO a comptabilisé 16 départs d'enseignants-chercheurs dont 5 sont liés à un départ à la retraite. Par ailleurs, le DAE n'indique pas clairement sa politique doctorale, ni sa politique de promotion des MCF. La politique d'attractivité du centre ne s'inscrit dès lors pas dans la durée.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sur la période considérée, le CEJESCO a déposé avec succès 2 projets de recherche auprès de la Mission Droit et Justice (« Le droit à l'enfant et la filiation en France et dans le monde » et « Justice sans audience »).

Un projet ANR en criminologie a été présenté par Martine Herzog-Evans en 2021.

Les membres historiens du droit du pôle « Cultures et traditions juridiques en diachronie » dirigent ou co-dirigent deux ou trois groupes de travail de réflexion destinés à faire émerger des appels à projets.

Points faibles et risques liés au contexte

Au regard du DAE, la réponse aux appels à projet est une démarche individuelle d'un enseignant-chercheur. Elle ne résulte pas d'une décision collective, et n'engage pas toujours au-delà de l'enseignant-chercheur porteur, d'autres enseignants-chercheurs de l'unité.

L'unité est toutefois consciente de ce point avec la mise en place de groupes de travail pour élaborer à moyen terme des projets de recherche éligibles à l'ANR (ce qui renvoie toujours à l'interrogation sur le rôle du conseil scientifique).

Le pôle « Droit des affaires » est en retrait dans cette stratégie, ce dont l'unité est tout à fait consciente. Il est d'ailleurs envisagé que ce pôle soit également impliqué (ce qui est déjà le cas avec plusieurs membres) et qu'il soit à l'origine d'autres projets.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sans objet.

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est importante, de qualité, conforme aux principes, à travers certains enseignants-chercheurs qui publient dans différents supports, nationaux, étrangers et internationaux, avec des collaborations notables avec le monde professionnel. Cette production est ainsi concentrée.

La répartition entre les 4 pôles n'est pas équilibrée, avec une forte visibilité des pôles « exécution » et « recherche sur le couple et l'enfant », liés à des enseignants-chercheurs reconnus, porteurs de projet et de doctorants.

L'unité ne présente pas un ouvrage ou une production collective associant une majorité de membres.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les membres du CEJESCO suivent une méthodologie rigoureuse et conforme à l'analyse classique de la norme juridique. La production scientifique satisfait ainsi à tous les critères de qualité reconnus dans les sciences juridiques. Les recherches s'ouvrent au monde socio-professionnel avec la participation d'acteurs clefs en droit social et en criminologie, ainsi que celle de notaires.

Ces travaux de qualité méritaient ainsi des publications dans des revues à fort retentissement (Recueil Dalloz, Semaine Juridique Générale et Notariale et Immobilière, Defrénois, AJ Famille, Contr., conc. consom., AJ Pénal...). Plusieurs membres du CEJESCO participent par ailleurs à des comités éditoriaux (Par exemple, Pauline Paillet est co-rédactrice en chef de la revue internationale des services financiers, Bruylant/Larcier).

S'agissant du Pôle « droit des affaires », la branche « droit social » est très dynamique et développe des thématiques novatrices comme celle de l'organisation du travail, télétravail et numérique (Table ronde lors du Colloque Association pour l'analyse écologique du droit, 26 nov. 2021, organisé conjointement par le CEJESCO et le CRDT ; Colloque « la réforme du droit des contrats et des sociétés, 2017 »), l'étude consacrée à la protection sociale et l'économie des plateformes (Revue Droit social 2021, mise à disposition dans le portfolio) ou encore la participation de l'unité au projet TransSEN (Transformations sociales et économie numérique) financé par la DREES et plus particulièrement à l'Axe 2 Transformations des espaces marchands et du droit

économique. La thématique du numérique est également explorée en droit des sociétés (« Blockchain et marchés financiers », P. Pailler) et en droit de la consommation, avec une recherche très porteuse sur les jeux-vidéos (G. Brunaux).

S'agissant du Pôle « exécution », le dynamisme de celui-ci est remarquable avec en particulier une production scientifique en langue anglaise importante (15 articles). Les recherches menées autour de la question du terrorisme s'inscrivent dans le projet scientifique de l'unité en visant à mesurer l'efficacité de l'action pénale et para-pénale dans la lutte contre ce fléau (par exemple, Martine Herzog-Evans, *A comparison of two structured professional judgment tools for violent extremism and their relevance in the French context* *European Journal of Probation*, 2018).

Le Pôle « Couple et enfant » présente un bilan scientifique de grande qualité. Les études réalisées sur les aspects du droit patrimonial de la famille sont en particulier nombreuses et publiées dans des supports de belle notoriété (LexisNexis). On notera encore la publication de recherches et ouvrages collectifs remarquables sous la direction de Clothilde Brunetti-Pons (Le « droit à l'enfant » et la filiation en France et dans le Monde, ouvrage collectif, éd. Mission Droit et justice du ministre de la Justice, 2017, document dans le portfolio ; La portée des modifications terminologiques dans les remaniements de la procréation médicalement assistée », in *Le droit de la filiation face aux évolutions de l'assistance médicale à la procréation*, éd. Mare & Martin, avril 2021).

Enfin, le pôle « Culture et traditions juridiques en diachronie » rassemble trois historiens du droit romaniste, deux médiévistes et depuis 2021 un spécialiste de droit constitutionnel, théorie du droit et épistémologie juridique. Par leurs publications nationales et internationales substantielles (par exemple, Aude Laquerrière-Lacroix, « À propos de la Lettre Divjak 8* de Saint Augustin : normes et pratiques en matière de maîtrises foncières », in *Atti dell'Accademia Romanistica Costantiniana*, 22, *Questioni della terra: società, economia, normazioni, prassi*, in onore di Mariagrazia Bianchini, Perugia, 2017), les chercheurs présentent une grande notoriété dans leur spécialité. Il faut par ailleurs relever qu'ils participent à une recherche collective transversale (par exemple, Aude Laquerrière-Lacroix, *La variation historique de l'administration de la preuve criminalistique*, in *Colloque La preuve dans l'enquête pénale*, Reims, 2019). Avec l'intégration, courant 2021, d'un spécialiste de droit constitutionnel, théorie du droit et épistémologie juridique, le caractère pluridisciplinaire de ce pôle devrait s'accroître.

Points faibles et risques liés au contexte

Les publications majeures sont concentrées sur quelques enseignants-chercheurs, en particulier les responsables de pôle. Le départ de ces enseignants peut être préjudiciable (par exemple, Julien Boudon pour le droit constitutionnel).

Les publications sont individuelles, et en silos, et ne semblent pas impliquer collectivement une majorité de membres de l'unité.

Au sein du pôle « droit des affaires », des thèmes plus fédérateurs pourraient être développés, tel qu'une recherche sur les enjeux du numérique que certains membres explorent déjà isolément.

Les historiens du droit, de leur côté, ne travaillent pas sur des projets collectifs qu'ils auraient construits ensemble. Le comité observe aussi que les recherches menées au sein des autres pôles que l'histoire du droit et portant en partie sur le droit comparé n'associent pas systématiquement les historiens du droit pour une comparaison dans le temps.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les pôles « exécution » (criminologie, procédure) et « recherche sur le couple et l'enfant » apparaissent très visibles, avec des enseignants-chercheurs très actifs, et capables de porter des projets de recherche (Mission droit et justice, ANR), ou d'entraîner des doctorants.

Le Pôle « droit des affaires » montre un grand dynamisme et une très belle qualité des recherches dans les domaines spécifiques du droit du travail, du droit de la consommation et du droit financier.

Points faibles et risques liés au contexte

La production scientifique est inégalement répartie entre les membres du CEJESCO, ce qui s'explique en partie par les lourdes charges administratives et d'enseignement qui pèsent sur certains membres de l'unité. Il faut en effet noter, mais comme souvent, que la production scientifique repose pour l'essentiel sur quelques enseignants-chercheurs, la contribution des autres membres de l'unité restant dans l'ensemble plus limitée.

Le Pôle « Droit des affaires » manque de cohésion. Cela se traduit par une recherche individuelle privilégiée au détriment d'une réelle recherche collective.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

S'inscrivant dans des chartes éditoriales proposées par des éditeurs juridiques, la production scientifique respecte nécessairement les principes de l'intégrité scientifique et de l'éthique. Au surplus, de nombreuses publications sont orientées vers des professions juridiques, et impliquent le respect de ces exigences. La présence d'un chercheur en épistémologie juridique favorise la réflexion sur ce sujet.

Points faibles et risques liés au contexte

La diffusion des publications reste classique, et ne semble pas s'orienter vers l'open law. La sensibilisation au dépôt des publications sur la plateforme HAL reste insuffisante. Pour la criminologie, une difficulté propre tient à ce que la discipline n'existe pas, en tant que telle, en France.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité présente des interactions non académiques majeures et valorisantes, conduisant à des résultats concrets. Plusieurs enseignants-chercheurs sont sollicités pour des avis, recommandations, auditions à destination d'institutions ou de professions du droit. Mais si leur expertise individuelle est largement reconnue, L'unité n'est pas véritablement au cœur de ces interactions, ni partie à des conventions si bien que cela ne mobilise pas, au-delà des enseignants-chercheurs sollicités, les autres membres de l'unité. La direction de l'unité présente une réelle ambition de diffusion de la recherche juridique envers les citoyens et les lycéens qui doit être concrétisée pour ancrer l'unité dans la société locale.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non-académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le DAE expose trois interactions non académiques majeures : projet « juridictions résolutives de problèmes » avec des formations continues à l'ENM, associant des magistrats en qualité de PAST ; journées de l'association notariat-université, associant un notaire recruté comme MAST ; Comité de pilotage associant la Direccte Grand Est et des organisations syndicales. On peut y ajouter la diffusion à l'Assemblée nationale, au Conseil d'État et au comité consultatif d'éthique, des travaux du groupe de recherche sur la filiation, piloté par Clothilde Brunetti-Pons. Il faut encore saluer la participation de l'un de ses membres (G. Brunaux) à la Commission des clauses abusives et à la Commission d'Évaluation et de Contrôle de la Médiation de Consommation (CECMC).

Points faibles et risques liés au contexte

Les activités très significatives et valorisantes sont liées aux enseignants-chercheurs qui les animent, et n'engagent pas collectivement l'unité qui, par exemple, ne dispose pas de convention avec des juridictions locales (alors que des magistrats, à titre individuel, sont recrutés comme PAST) et n'est pas un acteur direct de formation continue (qui est organisée au sein d'un Institut de la faculté).

Il n'est pas fait mention d'un éventuel positionnement sur les nouveaux dispositifs prévus dans la LPR (contrats doctoraux de droit privé, postdoctorat, chaire)

Pour le pôle « droit du couple et de l'enfant », le comité note assez peu de travaux sur l'état civil et la professionnalisation de la protection des personnes vulnérables, en partenariat avec les forces vives locales (Service 'État civil' de la mairie de Reims, IRTS Champagne-Ardenne, associations tutélares).

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le DAE témoigne de collaborations très significatives entre l'université et les décideurs publics, ou les représentants de la magistrature ou du notariat.

Des enseignants-chercheurs jouent un rôle dans la production de la norme (Chancellerie, DACS. – CCNE – Parlement – Notariat) ou de la formation : auditions à l'Assemblée nationale, au Conseil d'État et au comité consultatif d'éthique, rapport sur les nullités en droits des sociétés remis à la chancellerie, avis sollicité par le conseil supérieur du notariat et la direction des affaires civiles et du sceau, rencontres de la chambre sociale, conseil stratégique pour la formation des personnels et cadres de probation au sein de l'administration pénitentiaire...

À titre d'exemple, on peut souligner que G. Brunaux a participé en 2016 à un atelier auprès du Parlement européen consacré à « The new proposal for harmonized rules for certain aspects concerning contracts for the supply of digital content » (avec B. Fauvarque-Cosson et N. Sauphanor-Brouillaud). En 2017, il a réalisé une expertise "contenus numériques", sollicitée par le Bureau 3A de la DGCCRF (ministère de l'Économie, de l'Industrie et du numérique, dans le cadre du Réseau Trans Europe Experts) et rédigé un Rapport pour la Commission des clauses abusives en vue de l'adoption de la Recommandation n° 17-02, Contrats relatifs aux Services de médias audiovisuels à la demande (SMAD).

Points faibles et risques liés au contexte

La direction de l'unité estime que le monopole de la consultation juridique de certaines professions du droit interdit la valorisation de l'expertise juridique. Cette autocensure est excessive car une unité de recherche peut être liée par une convention d'expertise avec l'un de ces partenaires titulaires du monopole de la consultation (ou de la décision), voire être sollicitée par un partenaire pour répondre à une question précise. Par ailleurs, la participation d'une unité, et notamment des doctorants, à des activités de clinique du droit (service d'information et d'orientation juridique par exemple) reste envisageable.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

Plusieurs actions individuelles sont valorisées. On note ainsi un cycle de conférences dans le cadre des états généraux de la bioéthique et intervention à l'Institut du Monde Arabe. Plusieurs échanges avec le grand public ont également été menés dans le cadre du Pôle « Droit des affaires ». À titre d'exemple, on peut noter, à propos de la thématique du numérique et plus spécifiquement des jeux vidéo, un Interview dans la revue Lexweb, en 2019, sur la réglementation du jeu vidéo, puis un autre dans la revue Challenges : « PS5 de Sony : le début de la fin pour les jeux physiques, la mort des jeux d'occasion », en 2020 et enfin, un dernier diffusé sur la chaîne télévisuelle M6 lors d'un reportage du journal télévisé du 8 juillet 2020 consacré à la sortie de la version dématérialisée de la console PS5 de Sony.

La direction de l'unité est consciente de l'intérêt de cette diffusion au grand public et envisage d'organiser des conférences citoyennes. Doit encore être soulignée la prise de contact avec un grand lycée public de la ville de Reims pour sensibiliser les élèves et les enseignants aux grands débats juridiques contemporains, avec comme objectif d'organiser des cycles de conférences.

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le comité d'experts recommande de mieux formaliser le pilotage et la prise de décision de l'unité par des PV et des comptes rendus. Cela implique un renforcement du rôle du conseil scientifique pour orienter une recherche collective et organisée, impliquant tous les acteurs de l'unité, ainsi qu'une planification plus visible des recherches par thématiques. Cela permettrait de renforcer l'identité du CEJESCO dont la renommée reste encore trop dépendante de celle de certains de ses membres.

Le comité recommande au CEJESCO de ne pas se contenter de la dotation récurrente mais de poursuivre la recherche de financements extérieurs par le dépôt de projets.

Le comité d'experts recommande la signature de conventions d'expertise avec des partenaires et le développement de conventions de thèse CIFRE afin d'obtenir des financements extérieurs. Les relations solides de certains membres de l'unité avec des institutions publiques ou privées sur le territoire sont de nature à offrir un cadre propice au développement de ces dispositifs.

Le comité d'experts invite le CEJESCO à renforcer son effectif de titulaires de HDR et de Professeurs.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité d'experts recommande de valoriser les réseaux internationaux individuels pour créer une dynamique d'invitation, mais également nationaux en créant des partenariats avec les juristes de la Cité en dehors du Barreau et du Palais de Justice comme les services de l'état civil des grandes communes de la région.

Le comité recommande de formaliser le travail de recherche en droit notarial qui associe des étudiants, des doctorants et des chercheurs associés en signant une convention de partenariat avec le CSN, l'IRTS de Champagne-Ardenne et en cas de besoin selon l'envergure des projets avec d'autres centres de recherche. Cela permettrait au CEJESCO d'être identifié comme porteur de projet.

Le comité d'experts encourage une sensibilisation plus soutenue au dépôt des publications en « open law ».

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le comité d'experts recommande de créer un espace de dialogue pour construire un projet scientifique ne se résumant pas à l'addition de projets individuels.

Le comité d'experts recommande de rechercher davantage de cohésion dans les recherches, dans le respect de la liberté des chercheurs, en fonction de la thématique dans laquelle elles sont menées. Dans cette perspective peut-être une restructuration thématique plutôt que disciplinaire permettrait-elle de fédérer davantage plusieurs enseignants-chercheurs du CEJESCO autour de questions qui apparaîtraient ainsi comme l'identité de l'unité.

Le comité recommande de veiller à l'équilibre entre les 4 pôles et en particulier que les historiens du droit soient davantage associés aux travaux conduits au sein du CEJESCO.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité recommande d'utiliser les réseaux individuels, et de solliciter les PAST ou MAST pour envisager des liens plus institutionnels (par exemple, convention de recherche avec une juridiction), et de développer des conventions d'expertise ou de formation continue avec des partenaires institutionnels ou des professions, au-delà des expertises individuelles.

Le comité salue l'ambition de conférences juridiques citoyennes et lycéennes et encourage le CEJESCO en ce sens.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE(S)

Début : 15 septembre 2022 à 9 h

Fin : 15 septembre 2022 à 18 h

Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Planning entretiens du Centre de recherches sur l'efficacité des systèmes continentaux (CEJESCO) – URCA Distanciel par visioconférence – 15 septembre 2022

8 h 30 - 8 h 45	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs avec Mme Maroua Bouali
8 h 45 – 9 h	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
9 h 00 – 9 h 05	Temps de connexion
9 h 05 – 9 h 35	1^{ère} Séquence – 30 minutes Entretien à huis clos avec la direction de l'unité : Fabrice Rosa, directeur
9 h 35 – 9 h 40	Temps de connexion
9 h 40 – 10 h 25	2^{ème} Séquence – 45 minutes Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles : Christophe Clément, VP Recherche
10 h 25 – 10 h 35	Pause
10 h 35 – 10 h 40	Temps de connexion
10 h 40 – 11 h 40	3^{ème} Séquence – Réunion plénière - 60 minutes – 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses
11 h 40 – 13 h 30	Pause déjeuner
13 h 30 – 14 h	4^{ème} Séquence – 30 minutes Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.
14 h – 14 h 05	Temps de connexion
14 h 05 – 14 h 20	5^{ème} séance – 15 mn Entretien à huis clos avec le représentant de la Chambre Interdépartementale des Notaires des Ardennes, de l'Aube et de la Marne : Maître Damien Delegrange.
14 h 20 – 14 h 25	Temps de connexion
14 h 25 – 14 h 55	6^{ème} Séquence – 30 minutes Entretien à huis clos avec les doctorantes, les doctorants et les post-doctorantes et les post-doctorants.
14 h 55 – 15 h 10	Pause
15 h 10 – 15 h 40	7^{ème} Séquence – 30 minutes Entretien final à huis clos avec la direction : M. Fabrice Rosa, Directeur
15 h 40 – 18 h	Entretien à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le HCERES nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Reims, le 19 DEC. 2022

Direction de la recherche et de la
valorisation
Affaire suivie par Karelle MASCRET
03.26.91.86.99
karelle.mascret@univ-reims.fr

Réf : 613 /RECH/NM/KM

Monsieur le président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'université de Reims Champagne-Ardenne à vous remercier pour le temps et l'énergie consacrés à l'évaluation de nos unités de recherche.

Je vous remercie également pour la qualité du rapport d'évaluation ainsi que pour les échanges constructifs que nous avons eu avec le comité du HCERES. Les recommandations et les conseils formulés ainsi que l'intérêt porté au devenir de nos unités nous permettront de mener notre projet scientifique.

Suite à la réception du rapport du HCERES n° DER-PUR230023008 - CEJESCO – « Centre d'études juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux », je vous prie de trouver ci-dessous les observations de portée générale de l'unité :

Les développements qui suivent ont pour seul objet d'apporter quelques précisions sur certains points et de dessiner les orientations futures de l'unité.

1. Sur le domaine 1 : profil, ressources et organisation de l'unité.

▪ **Précision liminaire sur le pôle « cultures juridiques »**

Une précision doit être apportée en ce qui concerne la composition du pôle « cultures juridiques » : s'il intègre en effet les historiens du droit de l'unité, il couvrirait également le champ du droit constitutionnel avec Julien Boudon.

Depuis son départ en 2019, l'unité a intégré courant 2021 M. Régis Ponsard, enseignant-chercheur statutaire à l'Université de Reims Champagne-Ardenne qui a le statut de « professeur ordinaire » des universités (statut récent conféré aux MCF HDR qui ont obtenu la qualification de professeur par le CNU). M. Ponsard est spécialisé en droit constitutionnel, théorie du droit et épistémologie juridique.

Ce pôle conservera donc et accroîtra même son caractère pluridisciplinaire, M. Ponsard étant également chercheur statutaire à l'EHSS au sein de l'UMR LIER-FYT (Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités - Fonds Yan Thomas) associant des juristes, des sociologues, des historiens, et des philosophes.

▪ **Définition des objectifs scientifiques**

Les membres du comité soulignent que les collaborations pourraient être renforcées pour éviter que les recherches ne soient cloisonnées et que le départ de certains membres de l'unité ne provoque un abandon de certaines thématiques.

La direction et les membres de l'unité sont conscients des marges de progression à cet égard. À l'occasion de la préparation du bilan et du projet, des pistes ont déjà été envisagées qui seront explorées dès les prochains mois.

Comme le relève le rapport, des groupes de travail sur des thématiques transversales porteuses ont en effet été mis en place, dont les résultats devraient se concrétiser prochainement. Il est d'ores et déjà envisagé que le pôle affaires soit également impliqué (ce qui est déjà le cas avec la participation de quelques membres) et qu'il soit à l'initiative d'autres projets.

En outre, et de façon plus générale, l'unité entend reprendre un travail de fond sur son projet scientifique global pour structurer davantage les recherches transversales au sein de chaque pôle et entre les pôles. La participation aux travaux de la MSH, qui se concrétisera dès cette année avec un colloque pluridisciplinaire en cours d'élaboration, s'inscrit dans cette démarche.

▪ **Fonctionnement de l'unité**

Une gouvernance plus formalisée contribuera sans nul doute à réaliser les objectifs scientifiques précités en améliorant l'implication globale de l'ensemble des membres.

La même observation s'impose à propos des pôles, dont le mode de fonctionnement sera précisément révisé lors de l'assemblée générale de cette fin d'année. À cette occasion, sera également engagée une réflexion sur l'articulation entre le comité scientifique et les responsables de pôle.

Quant aux doctorants, un important module de formation sur la méthodologie des sciences juridiques a été mis en place en concertation avec l'Ecole Doctorale depuis déjà deux ans (15h de formation). Il sera complété par la mise en place d'un séminaire doctoral plus régulier que l'ancien format, auquel l'ensemble des doctorants devront participer pour présenter leurs travaux en cours.

▪ **Interactions avec le monde non académique**

La direction et les membres de l'unité prennent bonne note des recommandations du comité sur ce point et partagent l'objectif de renforcer ces interactions.

L'existence de réseaux déjà établis – pour l'heure, il est vrai, davantage attachés à tel ou tel enseignant-chercheur – permet de penser que cet objectif est réalisable à moyen terme.

La préparation d'un projet ANR Labcom (*cf. rubrique suivante*) entre l'unité et une structure fédérative privée du territoire participe de cette démarche. L'appel à projet sera formalisé dans les prochaines semaines.

▪ Sources de financement

Comme le souligne le rapport, la direction et les membres de l'unité poursuivront l'objectif d'élargir les sources de financement en répondant à des appels à projet nationaux ou internationaux. Un projet de projet ANR Labcom¹ porté par un de nos collègues est actuellement en cours de préparation. Il pourrait associer plusieurs membres de l'unité et apporter un financement significatif à l'unité.

Le rapport constate par ailleurs que le dispositif des thèses CIFRE n'a pas été suffisamment exploité à présent.

Il convient cependant de souligner que ce dispositif est traditionnellement peu valorisé dans le monde académique. En outre, si les entreprises peuvent trouver intérêt à accueillir un doctorant en thèse CIFRE, les professions du droit paraissent aujourd'hui encore plus réservées.

Néanmoins, les perceptions de la thèse CIFRE évoluent tant dans le monde académique qu'au sein des professions juridiques réglementées.

On peut donc espérer que ce dispositif sera davantage mis en œuvre à l'avenir. Plusieurs membres de l'unité ont noué des relations solides avec des institutions publiques ou privées sur le territoire qui pourraient offrir un cadre propice au déploiement de ce dispositif.

2. Sur le domaine 2 : attractivité

La direction et les membres de l'unité ont pris conscience à l'occasion de la préparation de ce bilan que les liens internationaux – déjà bien répartis entre les différents pôles – ne se sont pas suffisamment concrétisés par l'invitation de professeurs étrangers.

Ils reprennent à leur compte la recommandation du comité à cet égard. L'accueil de chercheurs étrangers permettrait d'élargir les partenariats avec d'autres membres au sein de l'unité.

Par ailleurs, des cotutelles internationales sont à l'étude, en concertation avec l'Ecole Doctorale et l'établissement (Université McGill, universités européennes...).

3. Sur le domaine 3 : production scientifique

Les membres du comité soulignent que la production scientifique pourrait être mieux répartie entre les membres de l'unité.

Pour expliquer cette situation, il convient de noter que plusieurs membres de l'unité sont, en pratique, astreints à des charges administratives et/ou à des charges de cours importantes (dont ils ne peuvent

¹ Ce dispositif financé par l'ANR a pour objectif d'inciter les acteurs de la recherche académique à créer des partenariats structurés à travers la co-construction de « Laboratoires Communs » entre une PME ou une ETI et un laboratoire d'organisme de recherche.

pas toujours se délester sauf à mettre en péril l'équilibre des formations de la composante) qui grèvent inévitablement le temps de recherche.

Néanmoins, et en dépit de cette contrainte objective, les actions récemment entreprises pour développer des thématiques transversales devraient contribuer à l'amélioration du niveau global de la production en suscitant des collaborations renforcées.

Par ailleurs, s'agissant de la diffusion des résultats de la recherche, deux membres de l'unité ont récemment accepté d'étudier les différentes voies qui s'offrent à l'unité sur ce point. Ils rendront compte de leurs travaux lors de la prochaine assemblée générale.

Des actions pourront donc être entreprises dans les prochains mois dans cette direction.

4. Sur le domaine 4 : inscription des activités de recherche dans la société

Enfin, la direction et les membres de l'unité reprennent à leur compte les recommandations du rapport en ce qui concerne l'objectif d'institutionnaliser les liens avec les partenaires institutionnels ou les professions, notamment par des conventions d'expertise.

Il semblerait que des besoins soient exprimés en ce sens par certaines juridictions au niveau local, voire au niveau national.

L'objectif paraît donc réalisable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Le président

Guillaume GELLÉ

Monsieur Thierry COULHON
Président du HCERES

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

